

**Enseignant spécialisé rattaché au
Service de Psychiatrie Infanto-Juvenile
du Centre Hospitalier VICHY**

IMPLANTATION	½ poste au Centre Hospitalier Vichy (le service sera couplé avec une nature de support correspondant à une décharge de direction)
PROFIL DU POSTE ET DIPLOME	<ul style="list-style-type: none"> - L'enseignant est placé sous : <ul style="list-style-type: none"> o l'autorité hiérarchique de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription ASH o la responsabilité fonctionnelle du responsable de l'Unité d'hospitalisation. L'enseignant s'inscrit dans une équipe pluridisciplinaire. - L'enseignant exerce auprès d'enfants pouvant souffrir de troubles envahissants du comportement ou du développement, de perturbations graves de la structuration de la personnalité. - Enseignant spécialisé titulaire du CAPA-SH option D ou d'un diplôme équivalent (CAPSAIS ou CAEI).
FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer pour chaque enfant un projet scolaire s'inscrivant dans son projet de soin individualisé. - Assurer un suivi pédagogique auprès des élèves scolarisés en milieu ordinaire d'enfants en soins de jour. - Amener chaque enfant bénéficiant d'un suivi scolaire à une activité intellectuelle et scolaire correspondant à son âge et à ses possibilités. - Actualiser et évaluer, dans le cadre de ce parcours scolaire, le projet pédagogique individualisé de chaque enfant. - Maintenir un lien avec l'établissement scolaire de référence de l'enfant. Travailler à l'insertion ou à la réinsertion des enfants dans le système scolaire ordinaire pendant ou après les hospitalisations. - Organiser un suivi à moyen ou long terme. - Collaborer avec les équipes médicales et/ou éducatives et avec les équipes pédagogiques des écoles de référence. - Etablir, en accord avec le responsable d'Unité d'hospitalisation, un projet de fonctionnement de l'Unité d'Enseignement adapté aux conditions particulières de cette unité. - Participer aux diverses réunions institutionnelles.
COMPETENCES SOUHAITEES	<ul style="list-style-type: none"> - Posséder des connaissances en pathologie mentale ou être en mesure de les acquérir. - Posséder une bonne maîtrise de soi notamment devant les situations de violence. - Avoir de bonnes capacités relationnelles et de communication. - Savoir organiser son travail en concertation avec ses collègues.
MODALITES DE RECRUTEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Les enseignants adressent à l'IEEN ASH et à la Division des Personnels premier degré, un courrier de motivation, accompagné d'un curriculum vitae, par l'intermédiaire de l'IEEN de leur circonscription. - Ils seront reçus par une commission qui déterminera leur aptitude à exercer les fonctions indiquées dans cette fiche de poste. - Si le poste est vacant, <u>nomination à titre définitif</u> si l'enseignant est titulaire du titre requis. Si le poste n'est pas vacant, <u>nomination à titre provisoire</u> avec conservation pendant une année du poste occupé précédemment.